

ILS S'ENGAGENT DANS LA FINANCE SOLIDAIRE

Dara Nguyen « Soutenir de beaux projets écologiques »

« Militante dans des associations d'éducation à l'environnement, j'ai cherché le moyen de soutenir encore plus des initiatives vertes. C'est par ces associations que j'ai découvert Énergie partagée, une société qui finance des projets d'énergies renouvelables, locaux et citoyens. C'est fait pour moi ! En me rendant sur leur site l'an dernier, j'ai pu facilement acheter des actions pour 1000 €. Ma situation de doctorante salariée en chimie des matériaux à l'université de Saint-Étienne me le permet. En gagnant mes premières paies, je me suis aussi demandé quel usage les banques font de notre argent. C'est mieux de l'utiliser pour la transition écologique que pour des investissements que les citoyens ne contrôlent pas. Lorsqu'on sera sorti du confinement, je pense m'investir plus dans le projet des Toits en transition à Lyon, où des citoyens participent à l'installation de panneaux solaires, avec l'aide d'Énergie partagée. »

SOURCE PHOTO : D. NGUYEN



Manuel Chatain « Pour une banque plus éthique »

« Comme mes parents étaient agriculteurs bio, je suis assez sensibilisé à la responsabilité environnementale. Et je sais qu'avec de l'épargne citoyenne, il est possible de soutenir plus de projets solidaires. Dès que j'ai eu 18 ans, j'ai changé de banque pour transférer mon compte courant au Crédit coopératif ; j'ai aussi pris un livret Agir en donnant une partie des intérêts à Habitat et Humanisme. J'ai choisi de suivre des études en alternance dans une école d'agroalimentaire et j'ai gagné un peu d'argent que j'ai choisi de placer dans Énergie partagée et dans Terre de liens, qui investit dans le rachat de terres agricoles. Ce qui est bien, c'est que je peux choisir les projets dans lesquels mon épargne est investie. Par exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une coopérative bio. Je suis prêt à laisser mon épargne un moment. Les investisseurs solidaires sont sérieux et responsables aussi de notre argent. »

SOURCE PHOTO M. CHATAIN





Paul Dupont de Dinechin « En quelques clics, on peut devenir épargnant solidaire »

SOURCE PHOTO : PAUL DUPONT DE DINECHIN

« Pour les jeunes, c'est très facile d'agir avec son argent de manière solidaire. On peut souscrire en quelques clics sur Internet. Au début de mes études, j'avais mis un peu d'épargne sur le site Babyloan, qui fait des petits prêts pour des entrepreneurs des pays du Sud. Puis dans mon cursus à CentraleSupélec, je me suis spécialisé dans les énergies renouvelables, le secteur où je travaille aujourd'hui en Martinique. C'est comme cela que j'ai connu Énergie partagée, un investisseur solidaire auquel j'ai adhéré l'an dernier de façon symbolique. Rendre les citoyens responsables de la production d'énergie, c'est l'idée qui m'a plu. Je sais aussi à quoi mon argent est consacré, alors que je ne sais pas comment ma banque va l'utiliser. L'épargne devrait aussi aider à soutenir des objectifs comme ceux des énergies renouvelables, qui commencent à devenir rentables pour les épargnants. »



Mathias Clair « Je ne voulais pas placer mon argent n'importe où »

SOURCE PHOTO M. CLAIR

« Après mes études (un master ESS à l'université Lyon 2), j'ai vu que je pourrais épargner une partie de mon budget, mais je ne voulais pas placer n'importe où l'argent gagné pendant mes jobs d'été. J'ai pensé à la Nef et j'ai été conforté dans ma démarche par le blog de Julien Vidal, « Ça commence par moi » ; il montre que c'est la banque la plus transparente et qu'elle permet de soutenir des projets sociaux ou écologiques. Fin 2018, la Nef a lancé une campagne pour gagner de nouveaux clients. C'est là que j'ai décidé de souscrire un livret Nef, en transférant ce que j'avais dans un PEL et un livret A. J'ai aussi renoncé aux intérêts, pas très élevés, ce qui permettra aux emprunteurs d'obtenir des taux de crédit plus bas. La Nef n'a pas encore de compte courant, mais dès qu'elle en aura un, ce sera ma banque, d'autant que je vais démarrer une entreprise pour la promotion de l'alimentation écoresponsable. L'épargne des jeunes a un impact. Il faut s'en servir pour changer les choses. »

Témoignages recueillis par **Éric Larpin**

LA CROIX
Campus

est une publication mensuelle éditée par Bayard Presse. Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital social de 16 500 000 euros. 18 rue Barbès, 92128 Montrouge.

Actionnaires : Augustins de l'Assomption (93,7% du capital), SA Saint-Loup, Association Notre-Dame-du-Salut. Loi n° 49-956 du 16/07/1949 sur les publications destinées à la jeunesse modifiée par la loi n° 2011-525 du 17/06/2011 **Directoire :** Pascal Ruffenach, président et directeur de la publication ; André Antoni, Alain Augé et Florence Guémy, directeurs généraux.

Président du Conseil de surveillance : Hubert Chicou.

N° de commission paritaire : 0123 D 78004.

N° ISSN : 1285-719K

Dépôt légal

de parution. **Imprimeur :**

Imprimerie Moderne de l'Est, 3 rue de l'Industrie, 25110 Baumes-les-Dames.

Rédacteurs en chef :

Jean-Christophe Ploquin, David Groison.

Direction technique :

Pierre Allais. **Publicité :** Sibylle Le Maire.

Marketing : Solène Gasser, Laurence Szabason. **Diffusion :**

Laure Beaunée.

Fabrication :

Cédric Charuin.

Origine du papier :

Espagne.

Taux de fibres recyclées :

100%.

Origine des fibres :

Papiers issus de fibres

100% recyclées.

Impact sur l'eau :

Ptot 0,02 kg/T

Abonnement annuel

(10 numéros) : 45 €.

UE-DOM-TOM : 60 €.

Autres pays : 65 €.

Abonnement

en Suisse : Edigroup SA -

39, rue Peillonex - 1225

Chêne-Bourg (Suisse),

tél. : (0041) 22.860.84.02

fax : (0041) 22.349.25.92

mail :

abobayard@edigroup.ch

Tél. :

01.44.21.60.21.



10-31-1093

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

bayard

INFOS

Qu'est-ce que la finance solidaire ?

La finance solidaire permet à tout épargnant, quel que soit le volume de son épargne, d'orienter son argent vers des projets qui lui tiennent à cœur, des projets portés par des personnes bien identifiées ou proches de chez soi.

Le label Finansol

Finansol est une association qui promeut la solidarité dans l'épargne et la finance. Elle a créé son label pour distinguer les produits d'épargne solidaire auprès du grand public. À ce jour, il existe 156 produits labellisés Finansol.



Sur la-croix.com : Qu'est-ce que la finance solidaire ?

Dans cette petite vidéo réalisée en 2018, Séverin Husson, journaliste à La Croix, explique ce qu'est la finance solidaire, comment y souscrire et à quoi elle sert.

LA CROIX
CAMPUS
Juin 2020

19